



Ch'Ringand, le Tadorne

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA RÉSERVE NATURELLE BAIE DE SOMME

Avril 2026 - N°15



UN OISEAU, DEUX OISEAUX, TROIS OISEAUX....

Texte : C. Cadix



Depuis 1973, les oiseaux présents sur la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme sont comptés à un rythme décadaire. Retour sur la méthodologie employée et les résultats obtenus.

Crédit photo : A. Meirland



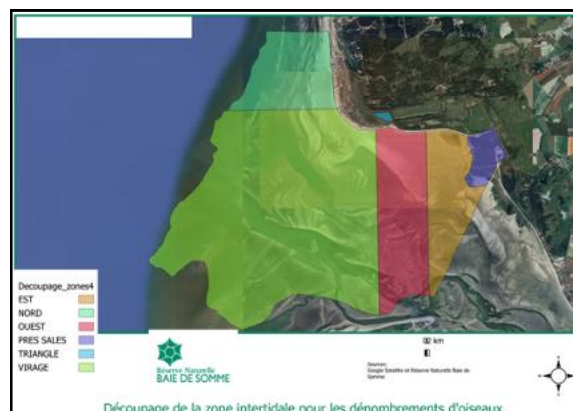
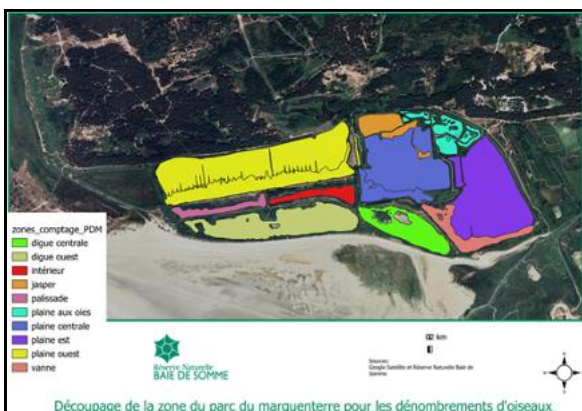
Crédit photo : M. Mao



Un comptage décadaire, c'est-à-dire ?

Chaque mois, trois comptages d'oiseaux sont réalisés sur l'ensemble de la Réserve Naturelle de manière simultanée sur le Domaine Public Maritime et le Parc du Marquenterre. Afin de faciliter ces comptages, ils sont réalisés à marée haute lors des plus grands coefficients de marée de chaque décade – entre le 1^{er} et le 10 du mois, entre le 11 et le 20 du mois et entre le 21 et la fin du mois. En effet, plus les coefficients de marée sont hauts, plus les oiseaux se rassembleront en haut de plage voire dans le Parc. Le dénombrement est facilité par ces rassemblements d'oiseaux au repos en comparaison aux heures de basse mer durant lesquelles les oiseaux s'étalent sur les zones d'alimentation.

Depuis février 2024, les sites considérés historiquement dans le comptage (Parc du Marquenterre et Domaine Public Maritime) ont été découpés en sous-sites. Cette précision géographique permettra de mieux comprendre l'usage de la Réserve, notamment l'utilisation des différents plans d'eau et prairies dans le Parc et des différents secteurs du domaine public maritime.



Ce suivi a pour objectif de comparer les décades, les saisons et les années entre elles et de répondre notamment aux questions suivantes :

- Comment évoluent les effectifs des oiseaux utilisant la Réserve Naturelle en fonction des espèces ?
- Des évolutions sont-elles observées dans la phénologie* des espèces ?

Phénologie * : Etude des variations des phénomènes périodiques de la vie animale et végétale, en fonction du climat (ex. les migrations)

Où trouver ces données ?

Depuis début 2024, une page internet dédiée permet d'accéder aux comptages décennaires

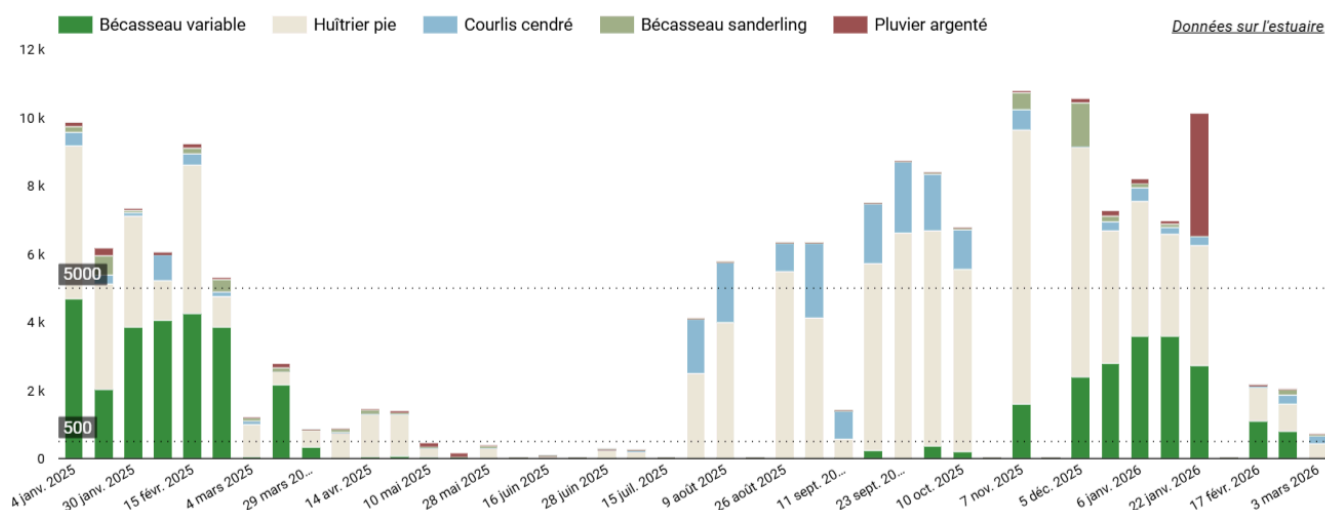
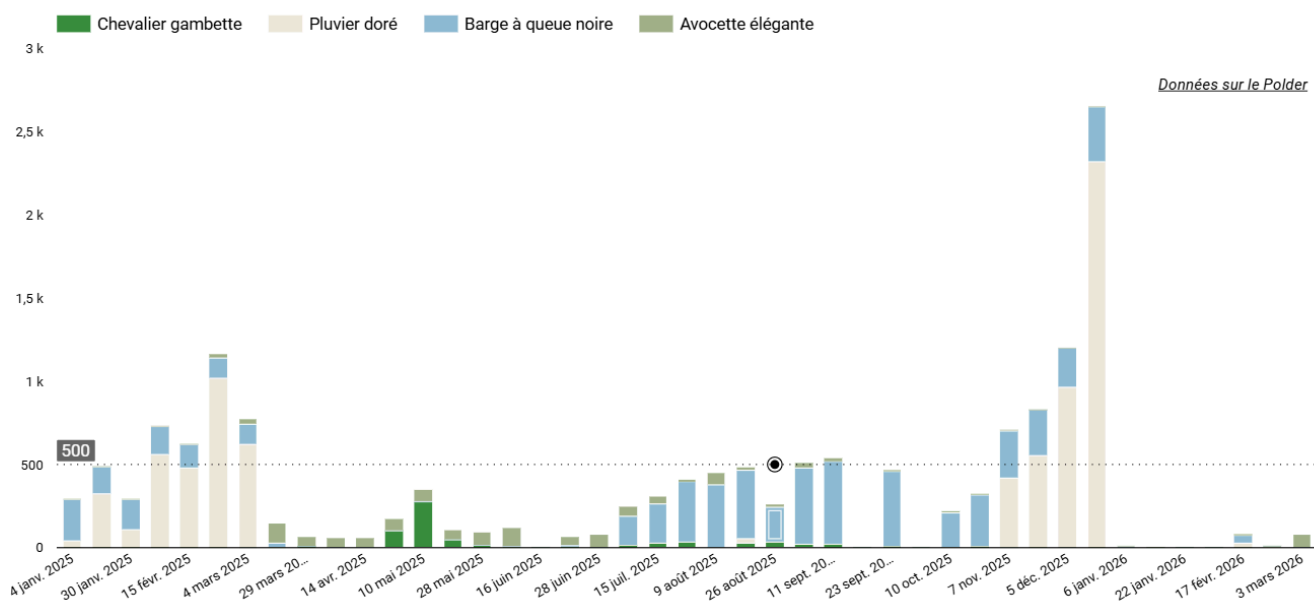
(<https://www.marquenterrenature.fr/comptage-oiseaux-baie-de-somme-marquenterre/>).

Ce premier dispositif technique, pouvant être amené à évoluer, permet à chacun de suivre l'évolution des effectifs dans la Réserve en fonction des décades et des saisons.



La présence des principaux limicoles de la réserve (petits échassiers)

Année de référence



L'abondance des oiseaux d'eau permet de caractériser les stationnements à l'échelle du littoral national. Les données sont transmises une fois par an à Réserves Naturelles de France afin de mettre en œuvre des indicateurs d'état des populations à l'échelle locale, nationale et de la Sous-Région Marine.

LA CHARTE DE LA RÉSERVE NATURELLE ÉVOLUE

Texte : M. Mao

Suite à la signature de l'arrêté inter-préfectoral n°80-2025-02-05-00002 de février 2025, la charte d'accueil et de bonnes pratiques des activités de plein air et de sports de nature de la Réserve Naturelle évolue. Jusqu'ici proposée à une signature volontaire, elle devient obligatoire pour les personnes proposant des activités commerciales sur le territoire de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme.



Crédit photo : M. Mao

Pourquoi cette évolution ?

L'article 14 du décret de création de la Réserve Naturelle interdit toute activité commerciale sur ce territoire, sauf celles du Parc du Marquenterre et les actions liées à la gestion de la Réserve. Les activités commerciales de sensibilisation liées à la gestion de la Réserve Naturelle sont définies à l'article 16 de l'arrêté n°80-2025-02-05-00002 comme étant les activités d'excursion de loisir ou de découverte vendues par un prestataire sur tout ou partie du territoire de la Réserve Naturelle Baie de Somme dont une des finalités est la sensibilisation à l'environnement. Ces activités commerciales seront donc autorisées après le dépôt d'une demande par la personne souhaitant exercer ce type d'activité commerciale.

La charte d'accueil et de bonnes pratiques faisant partie des pièces constitutives du dossier de demande d'autorisation de pratique commerciale sur le territoire de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, sa mise à jour et son adaptation à ce nouveau contexte était nécessaire.

Comment devenir signataire de cette charte ?

La charte d'accueil et de bonnes pratiques ainsi que le dossier de demande d'autorisation de pratiquer une activité commerciale dans la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme sont en ligne sur les sites de la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement) des Hauts-de-France et du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard.

Je souhaite proposer une activité commerciale dans la Réserve Naturelle

Je dois signer la charte qui est une pièce du dossier de demande d'autorisation de pratiquer une activité commerciale dans la Réserve.

1. Signer la charte et l'envoyer à reservenaturelle@baiedesomme.fr
2. Joindre la charte signée à la demande d'autorisation de pratiquer une activité commerciale en Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme à envoyer à : sen.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Je souhaite proposer une activité non-commerciale dans la Réserve Naturelle

Je peux signer la charte de façon volontaire afin de montrer mon engagement aux côtés de la Réserve.

1. Signer la charte et l'envoyer à reservenaturelle@baiedesomme.fr

La signature de la charte n'est pas prévue pour les individuels souhaitant découvrir la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme par leurs propres moyens. Ils devront toutefois respecter la réglementation en vigueur. Celle-ci peut être retrouvée sur le site du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand littoral Picard et sur les panneaux d'entrée de site.



Référente charte : Marion MAO - marionmao@baiedesomme.fr - 06.30.78.91.83

UN BATEAU, 2 CAVALIERS, 3 PIÉTONS...

Texte : A. Meirland



Si les oiseaux passant dans la Réserve sont comptés, c'est également le cas des humains qui fréquentent ce territoire. Pour la troisième année consécutive, l'équipe réalise un suivi de la fréquentation sur la base d'un protocole standardisé.



Crédit photo : M. Mao

Comment est réalisé ce suivi ?

Des comptages sont réalisés à partir de sites définis depuis lesquels l'ensemble des activités observées sont localisées. Sur les années 2024 et 2025, 1375 comptages complets ont été réalisés.

La typologie des activités, adaptée d'un projet national de l'OFB (RESOBLO) a permis de caractériser 74 activités différentes sur la Réserve et alentours, depuis le promeneur au sulky, du vélo électrique au tracteur mytilicole, du kayak au chalutier en passant par le voilier, le wing foil et bien d'autres encore.

Premiers résultats

Les comptages ont permis de localiser 7673 activités, seules ou en groupe. La moitié des pointages a concerné des promeneurs sans chien (carte 1), environ 5% des promenades avec des chiens en laisse, environ 5% du bronzage/repos sur plage, environ 5% des promenades guidées (carte 2), environ 5% des cavaliers ou environ 5% des promenades avec des chiens sans laisse. Les autres activités continuent le dernier quart des pointages relevés.

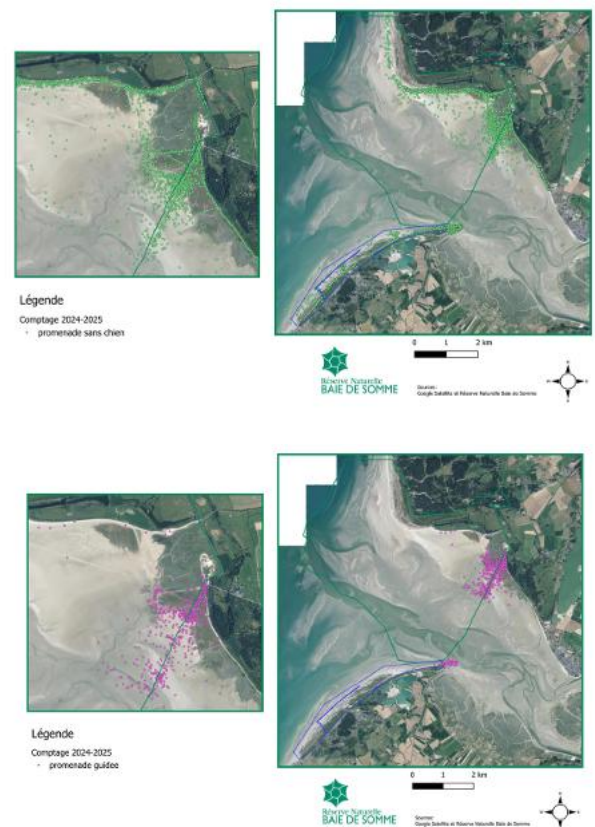
Si l'on s'intéresse aux effectifs observés, un pointage pouvant correspondre à une ou plusieurs personnes, 26171 personnes ont été observées. Un tiers est constitué de promeneurs sans chien, un tiers de promenades guidées et un tiers d'autres activités.

La spatialisation des usages permet d'identifier les principales zones fréquentées, mettant en avant les différents cheminements pour les promeneurs sans chien ou l'importance de la partie sud de la Maye et du Hourdel pour les guides pédestres.

Et après ?

Ces informations sont en cours d'analyse avec le Parc Naturel Marin Estuaires Picards Mer d'Opale dans le cadre du projet de collaboration avec le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard. L'objectif est de développer une méthode caractérisant les effets cumulés des activités sur les compartiments du patrimoine naturel que sont les oiseaux, les phoques, les invertébrés benthiques et les végétations de prés-salés.

Ce projet de recherche-action devrait être finalisé au cours de l'année 2026 sur la base des observations du suivi de fréquentation 2024-2025.



MOCOPREGE 2, OU COMMENT EXPLIQUER LA SURMORTALITÉ DES COQUES

Texte : A. Meirland

Dans le cadre du projet MOCOPREGE 2 (Mortalité des Coques, PREvention et GEstion, un travail en collaboration avec différentes structures a commencé en ce début d'année afin de mieux comprendre le lien entre la présence et la condition des coques, la topographie, les propriétés des sédiments et les pathogènes et ainsi expliquer les mortalités printanières récurrentes.

La zone d'étude, située sur la zone basse de la Maye, a été choisie car elle englobe des secteurs où les vases s'accumulent au printemps, les coques y sont présentes et y meurent en masse régulièrement.

Différentes actions de suivi, sur les printemps 2026 et 2027 vont être menées sur la zone d'étude :

- Suivi topographique (RNN Baie de Somme)
- Suivi visuel de l'arrivée des vases et des mortalités (CRPMEM)
- Cartographie de la matière organique (MO) et granulométrie (CRPMEM, GEMEL et LOG)
- Suivi temporel (printanier) des caractéristiques des sédiments superficiels : mesure in situ des profils d'oxygène et carottage pour analyse de la porosité, de la granulométrie, et de la teneur en MO (LOG)
- Suivi haute fréquence des paramètres salinité, température, niveau d'eau dans les sédiments (LOG)
- Suivi haute fréquence des paramètres salinité, température dans l'eau (LOG)
- Suivi au laboratoire de la respiration des coques / lavignons (LOG)
- Suivi de la dynamique de population des coques et des lavignons et de leur indice de condition (GEMEL)
- Suivi de la prédation par les oiseaux (RNN)
- Suivi quantitatif de la pêche à pied professionnelle des coques (CRPMEM)
- Recherche des pathogènes présents dans les échantillons du projet (IFREMER)



Crédit photo : A. Meirland

Ce projet multipartenarial - porté par le Comité Régional des Pêches maritimes (CRPMEM), regroupe le Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux (GEMEL), l'IFREMER La Tremblade, le Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences (LOG/Université de Lille) et la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme - permettra ainsi de mieux comprendre l'évolution de ce secteur particulier de la Réserve ainsi que les causes des mortalités des coques.



RÉGLEMENTER POUR PROTÉGER

Texte : M. Toullet, M. Mao

En France, toute réserve naturelle est soumise à une réglementation adaptée à ses enjeux. Le décret de création de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme du 21 mars 1994 définit donc la réglementation s'appliquant sur le périmètre de celle-ci et a été complété par l'arrêté inter-préfectoral n°80-2025-02-05-00002 de février 2025. Faire respecter cette réglementation fait partie des missions des agents de l'équipe gestionnaire. Zoom sur deux infractions régulièrement constatées.

Connaître et comprendre pour respecter

Partant de l'adage « on ne respecte que ce que l'on connaît », l'équipe gestionnaire – composée notamment de trois agents commissionnés et assermentés au titre de la police de l'environnement – mène essentiellement des opérations de sensibilisation du public privilégiant celle-ci à la répression. L'objectif de ce travail de fond est de prévenir les impacts négatifs des activités humaines sur la biodiversité de cet espace protégé. Echange et pédagogie auprès des usagers sont donc les maîtres mots du travail des agents de la Réserve. Toutefois, des campagnes de contrôle du respect de la réglementation sont également menées régulièrement par les agents de la Réserve parfois épaulés d'autres services de contrôle (OFB, Gendarmerie, PNM EPMO, Affaires maritimes, etc) et peuvent aboutir à la verbalisation des contrevenants.



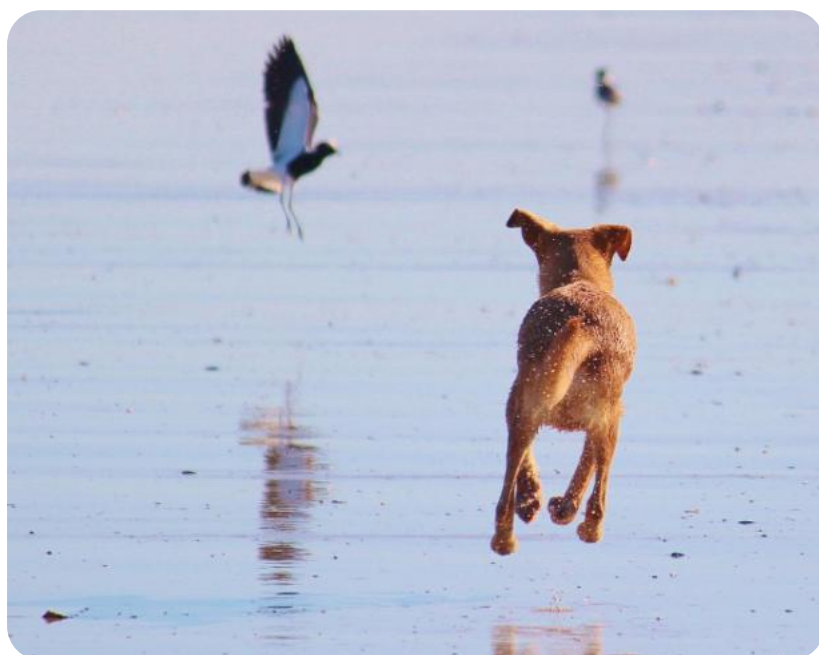
Crédit photo : M. Mao



Crédit photo : M. Mao

Les principales infractions observées

Deux infractions concentrent l'essentiel des infractions observées et des sensibilisations réalisées auprès du public : le dérangement de la faune et l'introduction d'animaux de compagnie dans la Réserve (notamment les chiens).



Crédit photo : Libre de droits

L'introduction d'animaux de compagnie

L'introduction de chiens dans la Réserve est interdite depuis la création de celle-ci en 1994. Elle a été élargie aux animaux de compagnie par l'arrêté inter-préfectoral de février 2025. Cette réglementation a été adoptée afin d'éliminer les risques de prédation et de dérangement de la faune par ces animaux. Les équidés restent autorisés dans la Réserve car ceux-ci ne sont pas considérés comme animaux de compagnie et ne constituent pas une menace de prédation pour les oiseaux notamment.

Le dérangement de la faune

Le dérangement est défini par Triplet et Schricke (1999) comme « tout événement généré par l'activité humaine qui provoque une réaction (l'effet) de défense ou de fuite d'un animal, ou qui induit, directement ou non, une augmentation des risques de mortalité (l'impact) pour les individus de la population considérée ou, en période de reproduction, une diminution du succès reproducteur ». Lorsqu'il est volontaire le dérangement est répréhensible.



« Un oiseau qui s'envole ou un phoque qui part dans l'eau, c'est normal. »

Oui, à condition qu'il ne s'agisse pas d'un comportement de fuite lié à une activité humaine.

En effet, un phoque ou un oiseau au repos sur le sable a besoin de ce temps pour reprendre des forces comme chacun d'entre nous a besoin de bonnes nuits de sommeil pour sa survie.

Le respect des périodes d'alimentation est également essentiel. Un oiseau interrompu au cours d'une phase d'alimentation va dépenser de l'énergie au moment où il devait recharger ses batteries. L'épuisement lié à ces dérangements, d'autant plus lorsqu'ils sont multiples, peut impacter négativement les individus.

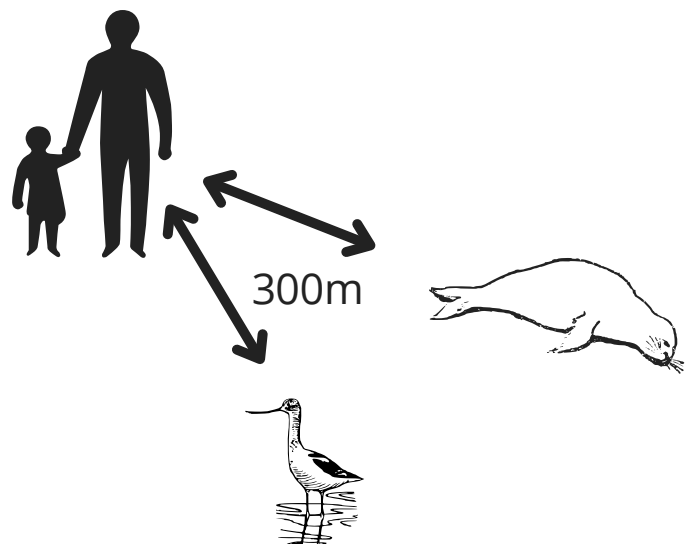
De plus, en période de reproduction, les dérangements peuvent conduire à l'abandon de couvées ou de jeunes par les adultes conduisant fatalement à l'échec de la reproduction.



Crédit photos : RNN Baie de Somme

Afin de minimiser le risque de déranger la faune, il faut respecter une distance de 300m entre l'Homme et l'animal.

Le respect de cette distance vis à vis des pinnipèdes, les phoques notamment, est obligatoire dans la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme.



LA NOCTUELLE ARÉOLÉE : LA DISCRÉTION ASSURÉE

Texte : P. Carruette



Il existe plus de 750 espèces de noctuelles en France : cette grande famille de papillons nocturnes, souvent ternes – voire moches, diront certains – mérite néanmoins un instant d'admiration.

La **Noctuelle aréolée** (*Xylocampa areola*) est souvent la première de sortie, active de fin février à mai dans le nord de la France, et de novembre à mai au sud de la Loire. On dit que c'est une espèce hivernale, et vernale pour nous (liée au printemps... j'ai cherché dans le dictionnaire, mon IA papier !). Elle se repose souvent de jour sur une écorce ou un mur ensoleillé, allongée comme si elle était morte ! Sa parure grise, toujours harmonieuse, nous rappelle les teintes d'un lichen ou d'une brindille fatiguée. Ses pattes poilues et sa "coiffure" lui donnent de face une allure sympathique.



Crédit photo : C. Carbonnier

Il faut vraiment un œil exercé pour la découvrir : au Parc, elle fut observée pour la toute première fois le 2 mars dernier, posée sur le poteau d'une ganivelle en châtaignier bordant un chemin. La femelle va pondre ses œufs blancs gris, auréolés au sommet, surtout sur le chèvrefeuille. Les chenilles s'y alimenteront la nuit et attendront sous forme de chrysalide dans le sol le printemps prochain pour devenir papillons.



Crédit photo : C. Carbonnier

Si on consulte le remarquable ouvrage L'Atlas des Papillons de nuit du Nord-Pas-de-Calais de Georges Orhant et Serge Wambeke (un cadeau de Noël, et pas que, pour ceux qui veulent connaître ces étonnants papillons si diversifiés !) l'espèce est peu commune dans le nord de la France. On la retrouve surtout sur les chênaies sableuses.

En ces premiers beaux jours de mars, notre Noctuelle aréolée – classe comme nom de famille ! – va faire vibrer ses ailes avant le décollage, technique pour réchauffer son hémolymph (équivalent du sang pour les insectes) et doper son capital énergétique, pour vite repartir dans son anonymat... jusqu' à votre prochaine rencontre !

Pour lire davantage d'articles sur la richesse du patrimoine naturel de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme nous vous invitons à consulter le très bon blog marquenterrenature.fr

DU RENFORT POUR L'ÉQUIPE DE LA RÉSERVE

Textes : P.G. Barbier, B. Brisemure,
A. Mongeot, A. Papillon, W. Vaze

Comme chaque année l'équipe de la Réserve attendait impatiemment le renfort de ses stagiaires et volontaires de service civique. Faisons les présentations !

Moi c'est William ! Originaire d'Hazebrouck dans le Nord, j'ai la chance aujourd'hui d'intégrer la Réserve jusqu'à fin Août en tant que Volontaire Service Civique ! Je suis récemment diplômé d'un BTS Gestion et Protection de la Nature que j'ai réalisé au Campus Agro-Environnemental de Tilloy-les-Mofflaines près d'Arras. Réaliser ma mission de service civique au sein de la RNN Baie de Somme représente pour moi une réelle opportunité de me constituer une bonne expérience dans le domaine, ce qui me sera utile pour la suite. Mon but est d'acquérir un maximum de connaissances pratiques et naturalistes ainsi qu'une certaine polyvalence tout au long de ces sept mois.



Crédit photo : M. Mao

C'est donc avec plaisir que je participerai aux différentes missions menées par les gardes de la Réserve comme les suivis faune et flore, les travaux de gestion mais également aux différentes animations menées sur la Réserve ainsi que la surveillance.



Crédit photo : M. Mao

Je m'appelle Axelle et je suis étudiante en deuxième année du Master Médiation et Communication Scientifique de Strasbourg. Pour conclure ce master, je réalise mon stage au sein de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme pour une durée de six mois.

Pendant mon stage, je vais soutenir la communication de la Réserve. Pour ça, je vais aider à mettre à jour les dépliants, réaliser des capsules vidéo et faire un diagnostic de communication qui me permettra de faire des suggestions pour le prochain plan de gestion.

Je participerai également à certaines actions de médiation et de sensibilisation de la Réserve, pendant lesquelles je prendrai des photos et des vidéos.

Ce stage me permettra à la fois d'en apprendre plus sur la gestion d'une Réserve Naturelle Nationale et sur sa faune et sa flore, mais également d'avoir une première expérience en communication, très utile après la fin de mon master.

Je suis Pierre-Gabriel, je viens de Bourgogne et j'ai fait un BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) au lycée d'Agrotec à Vienne. J'aimerais après cela pouvoir effectuer une licence en alternance en écologie et plus précisément sur les zones humides.

Je suis l'un des deux volontaires en service civique à la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, pour une durée de sept mois (de février à août). Je participe à différentes missions afin d'aider les agents. Par exemple, nous avons les suivis (oiseaux, les insectes, les poissons, flore...), les missions de gestion, d'entretiens et les animations de sensibilisation et de surveillance (comme le stand à la Meye).

Je suis très heureux d'avoir la chance de pouvoir apprendre auprès de l'équipe de la Réserve Naturelle.



Crédit photo : M. Mao

Crédit photo : M. Mao



Je suis Allyssa, originaire de Bourgogne et étudiante en deuxième année de Master d'Écologie et Éthologie. Passionnée d'ornithologie et de photographie, c'est avec plaisir que je rejoins la Baie de Somme pour une période de 6 mois. L'objectif de mon stage est d'étudier la nidification des gravelots au nord de Cayeux-sur-Mer ainsi que l'effet de la fréquentation des plages sur cette nidification. Ce stage me permettra de développer mes compétences sur le terrain, d'appliquer mes connaissances en éthologie et de participer à la préservation d'espèces en danger.

Je suis Benjamin. J'effectue un stage au sein de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. Je suis étudiant à l'Institut Agro de Rennes et ce stage s'inscrit dans le cadre de mon année de césure entre mon Master 1 et 2. Mon stage se porte sur le suivi de civelles ainsi que l'identification d'espèces franchissant la vanne d'entrée dans le Parc du Marquenterre. Après six mois passés en Australie je suis revenu dans ma région natale afin d'effectuer ce stage qui me permettra d'élargir mes connaissances et de développer mes compétences de terrain tant sur le plan aquatique que terrestre en participant également à des missions d'observations et de suivi des oiseaux et insectes.



Crédit photo : M. Mao

DÉCOUVRIR LA GESTION DES ESPACES NATURELS

Texte : M. Mao

Chaque année, le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard organise des sorties sur les sites naturels dont il est gestionnaires afin de faire découvrir leurs richesses naturelles tout en présentant les actions menées par les agents qui y travaillent au quotidien. Voici les dates à venir.

Sortie	Date et horaires	Inscription
Découverte des richesses des prairies humides et du surprenant Chalet de Blanquetaque	23/05/2026 de 10h à 12h30	03 22 31 79 30
Découverte des marais de la Maye	13/06/2026 de 10h à 12h30	03 22 31 79 30
Découverte du marais communal de Saigneville	27/06/2026 de 9h30 à 12h	Agenda PNR Baie de Somme 3 Vallées
Découverte du marais communal de Lanchères	08/07/2026 de 14h à 16h	Agenda PNR Baie de Somme 3 Vallées

Vous souhaitez participer à la préservation de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, à l'amélioration des connaissances, découvrir les missions des agents de façon ponctuelle ou régulière? Rejoignez nous lors des opérations suivantes.

Samedi 02/05 après-midi : Participation au suivi concerté des Gravelots / Demi-journée

Objectif de l'action : Suivre la reproduction des trois espèces de Gravelots nichant sur nos côtes.

Déroulé : Prospection à pied sur le territoire de la Réserve afin de compter les couples nicheurs présents. Ce comptage est réalisé dans le cadre d'une opération concertée sur la façade Manche - Mer du Nord.

Mercredi 17/06 : Reposoirs de marée haute / 4 heures (heure de démarrage à définir) (Prévoir un pique-nique)

Objectif de l'action : Localiser les reposoirs utilisés par les oiseaux lors de la marée haute.

Déroulé : Déplacement à pied sur la Réserve afin de compter les oiseaux présents et de les localiser en utilisant télémètre et compas marine. Ouvert à tous sans compétences préalables, dans la limite des places disponibles.

Lundi 13/07 : Assistance à la tenue de stand à la Maye / 10h-12h et/ou 14h30-16h30

Objectif de l'action : Participer à la sensibilisation du public à l'entrée de la Maye à travers l'animation du stand pédagogique.

Déroulé : Animation du stand en association avec un agent de la Réserve dans le but de sensibiliser le grand public à la préservation de l'environnement.

Jeudi 27/08* : Exportation de produits de fauche / 8h30-12h30

Objectif de l'action : Chaque année des fauches sont réalisées sur différentes zones de la Réserve Naturelle. Il s'agira ici d'exporter les produits de la fauche réalisée sur l'Anse Bidard afin de prévenir de la dégradation de l'état de conservation des habitats.

Déroulé : Equipé(e) d'une fourche vous chargerez la végétation fauchée dans la remorque du tracteur.

Jeudi 10/09* : Coupe et export de saules / 8h30-12h30

Objectif de l'action : Lutter contre la progression des saules et maintenir un bon état de conservation de certaines roselières.

Déroulé : Dans la zone humide (bottes obligatoires), vous participerez à la coupe de saule et à leur exportation.

Mardi 13/10 : Ramassage de déchets au nord de la Réserve / 8h30-12h30

Objectif de l'action : Réduire la pollution liée à la présence de déchets anthropiques sur la partie nord de la Réserve Naturelle.

Déroulé : Déplacement jusqu'à la zone à nettoyer en tracteur puis ramassage à pied. Gants et sacs poubelle fournis.

Renseignements et inscription (obligatoire) par mail : reservenaturelle@baiedesomme.fr

Prévoir une tenue adaptée. Des gants pourront être prêtés aux personnes qui n'en auraient pas.

*Chantiers nécessitant une bonne condition physique.



Des idées de sujets à développer dans les prochaines lettres? Transmettez vos suggestions à marionmao@baiedesomme.fr